

Annexe 2: les masters communs au sein d'Erasmus +

Les objectifs

Cette action vise à renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur européen et l'employabilité des étudiants en soutenant des formations d'excellence au niveau master et en offrant des bourses aux meilleurs étudiants du monde.

Cette action est le prolongement des masters Erasmus Mundus.

Les grands principes

Les masters conjoints sont des programmes d'études intégrés mis en œuvre par un consortium d'établissements d'au moins trois pays européens, avec une participation possible de pays non européens.

Le parcours d'études doit s'effectuer au minimum dans deux pays européens, avec possibilité de mobilité dans un pays non européen selon la composition du consortium.

Les modalités pratiques

Composition du consortium de master conjoint :

Un consortium de master conjoint doit être composé au minimum de trois établissements d'enseignement supérieur de trois pays européens.

Les établissements d'enseignement supérieur européens doivent être titulaires de la Charte Erasmus + pour l'enseignement supérieur.

Les financements accordés :

- Frais de gestion du master conjoint : 20.000 € pour l'année préparatoire, puis 50.000 € par cohorte d'étudiants ;
- Frais de participation de l'étudiant au master conjoint (frais d'inscription, assurance, cours de langues, etc.) : maximum 9.000 € par an pour un étudiant non européen et maximum 4.500 € pour un étudiant européen ;
- Bourses d'excellence aux meilleurs étudiants du monde :

Cette enveloppe se découpe en deux montants :

- Frais de séjour : 1.000 € par mois (maximum 24 mois) ;
- Frais de voyage et d'installation : 1.000 € pour un étudiant européen, entre 2.000 € et 3.000 € pour un étudiant non européen.

A titre indicatif, pour 2014, le calendrier est le suivant :

Publication de l'appel	Clôture	Evaluation	Information aux candidats	Signature du grant agreement	Début des projets
12 Decembre 2013	27 Mars 2014	3 mois	Juillet 2014	Juillet – Août 2014	Août – Octobre 2014

Plus d'informations sur les sites dédiés :

Agence Executive Education, Audiovisuel et Culture : http://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/funding/key-action-1-joint-master-degrees_en

Agence Europe-Education-Formation France :

<http://www.europe-education-formation.fr/page/masters-conjoints>